

## **Vœux aux agents du ministère des Sports**

Discours de la Ministre

Madame la Secrétaire générale,  
Monsieur le Chef de l'Inspection générale,  
Monsieur le Directeur des Sports,  
Monsieur le Directeur général de l'INSEP,  
Madame la Directrice du CNDS,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse que nous soyons rassemblés ici aujourd'hui, à l'occasion de la nouvelle année, et je veux vous remercier d'avoir répondu présent en si grand nombre à mon invitation, à quelques heures du week-end.

Tout naturellement je commencerai mon discours en vous adressant mes vœux, les plus sincères, et les plus chaleureux. Des vœux de santé, des vœux de bonheur et d'épanouissement aussi, à la fois dans votre vie professionnelle mais aussi – et surtout- dans votre vie personnelle.

Car le sel de la vie, pour reprendre les mots de l'anthropologue Françoise Héritier, il est là. Dans nos vies personnelles, avec notre famille, nos proches, nos temps libres, nos temps de loisirs. Ceux que

nous pouvons passer à nous retrouver entre amis, à lire, à bricoler, ou encore...à faire du sport !

Eh oui, je n'oublie pas ni ma passion ni ma mission !

Ma première passion, mon premier métier, vous le savez cela a été le sport. Et pas n'importe quel sport ! Pour moi, ce fut la natation, qui m'a permis de trouver ma place, de nouer des liens forts et de rencontrer ceux qui ont participé à la construction de la personne que je suis maintenant.

De cette passion, vécue en tant que sportive de haut niveau, puis éducatrice, dirigeante bénévole d'association, et ensuite élue régionale, de cette passion est née au fil du temps une conviction : celle que le sport est une pépite sous-utilisée par la société, qui a beaucoup de mal à expliquer avec précision son rôle social, réel, au grand public. Le relais médiatique est souvent celui du sport-spectacle. Pour celles et ceux qui ne pratiquent pas de sport, son bénéfice pour la société est jugé comme relatif, voire nié. Tout simplement.

Et pourtant le sport est notre bien commun. Il est un facteur d'épanouissement, de santé, de bien-être, il est l'un des vecteurs de la relation à l'autre.

Il n'est pas une rustine, mais au contraire bien souvent le point de départ d'un dialogue. Et avec le dialogue, on peut faire beaucoup de choses. Je crois ainsi que le sport est un outil pour répondre aux problèmes auxquels notre société fait face aujourd'hui, et qui sont de plus en plus complexes.

C'est pourquoi nous devons faire évoluer le regard de chacune et de chacun sur le sport, faire grandir le sentiment chez les Françaises et les Français que le sport est un véritable moyen d'améliorer nos vies. En 2019, le sport doit être considéré comme un service public, au service de tous les publics et de toutes les politiques publiques. C'est pour cela qu'au-delà des politiques pour le sport que nous portons collectivement, nous devons maintenant construire aussi des politiques PAR le sport. Et je pense notamment à la citoyenneté, la cohésion sociale, la santé, l'éducation et la sécurité.

La passion qui m'anime, et cette conviction qui est la mienne et qui est partagée, je le sais, pas bon nombre d'entre vous, je les place aujourd'hui au cœur de ma mission de ministre des Sports.

Cette mission que m'ont confiée le Président de la République et le Premier ministre au mois d'octobre dernier, je l'ai acceptée avec un grand honneur, et je l'aborde depuis avec confiance et détermination.

Avec confiance, car j'ai eu l'occasion de voir à l'œuvre les équipes du ministère, de rencontrer les uns et les autres et de prendre la mesure de l'engagement qui est celui des agents de ce ministère. L'amour du service public, le respect de l'utilisateur et du citoyen, la volonté de bien faire, et même de faire de mieux en mieux dans un environnement pourtant de plus en plus contraint et contraignant pour les institutions et les acteurs publics.

La preuve en 2018, avec l'ensemble du travail fourni par la direction des Sports pour la loi olympique, pour le rapport sur la haute performance, pour celui sur la nouvelle gouvernance du sport.

Et puis il y a eu la campagne de lutte contre les discriminations, le lancement de plusieurs labels (le label Égalité, le label Ville Sportive, Génération 2024), l'élaboration d'un guide pour la laïcité ou encore la contribution au plan national de lutte contre la radicalisation.

De nombreux travaux ont aussi été menés en matière de formation et d'emploi, je pense plus particulièrement à la rénovation de notre filière de qualification en lien avec les branches professionnelles, au rapport de France stratégie sur l'emploi sportif et au livret de compétences pour les sportifs de haut niveau.

Et je veux profiter de ces vœux pour remercier le Secrétariat général, et ses directions, de nous accompagner avec constance et bienveillance dans ces actions. Je n'oublie pas l'Inspection générale, dont l'expertise a été fort sollicitée en 2018, et mon petit doigt me dit que cela ne va s'arranger cette année !

Grâce à vous, à votre savoir-faire, à votre implication, nous avons avancé sur de nombreux projets d'avenir : la question du sport en entreprise, les enjeux du sport santé, du sport scolaire, ou encore la définition des primo-apprentissages.

Et je n'oublie pas que la mobilisation de la France pour nos Jeux de Paris 2024 est devenue celle de plusieurs de nos voisins européens avec la signature au printemps dernier d'une déclaration d'intention « pour une vision sportive de l'Union européenne ».

Pour tout ce que le ministère a accompli en 2018, et au nom de l'ensemble du gouvernement, je tiens à vous dire merci.

Et en ce début d'année, alors que nous fourmillons de projets, je tiens à vous témoigner une nouvelle fois mon respect et ma confiance, et à vous faire partager la grande détermination avec laquelle j'aborde 2019.

Nous vivons une période de transformation, qui a suscité et suscite encore des interrogations, des questionnements, des inquiétudes aussi, je le sais. Mais nous allons définir ensemble une nouvelle étape pour notre ministère.

Nous allons refonder l'organisation du sport en France.

Des évolutions législatives et réglementaires viendront faciliter la mise en place de cette nouvelle organisation collective, et la loi sport, évoquée par le Président de la République lors de l'inauguration de la maison du Handball, viendra accompagner la création de l'agence.

Le texte consacrera les apports des principaux acteurs du sport :

- les Parlements du sport, lieux de conception des constats et des priorités, lieu de créativité. Situés au niveau des régions, ils rassembleront les principales parties prenantes du sport : l'Etat, les collectivités locales, le mouvement sportif, et le monde économique et social ;

- les conférences des financeurs du sport, qui seront mobilisées pour le sport professionnel, le haut niveau, les équipements structurants, et le rattrapage des inégalités ;

- un mouvement sportif plus autonome, sans tutelle de l'Etat, mais également plus responsable, grâce à la mise en place de nouvelles règles, relatives à l'élection des Présidents et des strates intermédiaires, ou encore à la transparence et à l'éthique ;
- et du côté de l'Etat, une évolution des métiers, avec des agents aux missions renforcées autour de l'élaboration de politiques publiques et de l'ingénierie territoriale.

Dans cette perspective, les choses se mettent en route progressivement au sein de notre ministère.

Mon équipe est en place : la Direction a un nouveau directeur, Monsieur Gilles Quénéhervé, que je salue et à qui j'adresse mes meilleurs souhaits dans ses nouvelles fonctions ; Nathalie Cuvillier, que je remercie encore pour la qualité de son intérim, conserve ses fonctions de chef de services, et j'ai nommé un préfigurateur pour notre agence, en la personne de Frédéric Sanaur.

Le paysage est désormais connu, nous allons pouvoir tracer sereinement et efficacement des perspectives de travail et d'action au service des politiques publiques et du sport français.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour les agents de la direction ? Simplement qu'ils vont progressivement pouvoir endosser

le nouveau rôle qui sera celui des services centraux : être dans le travail prospectif, dans la stratégie et dans la négociation interministérielle.

Je veux porter en tant que ministre une réelle politique publique du sport, au-delà des seules performances portées par nos plus grands athlètes. Une politique publique du sport qui participe de manière volontariste à la cohésion et au mieux vivre ensemble de notre pays.

Pour cela nous devons refonder notre politique de développement du sport, et c'est au ministère, et à la direction des sports, de prendre collectivement la tête de ce grand projet.

Le sport n'est pas uniquement l'antichambre de la compétition, il est également une expérience individuelle qui profite à tous, à chaque âge de la vie. Et nous devons donc penser et impulser une politique sportive plus large, plus globale. Qui touche plus de publics, et plus d'acteurs.

Je le disais nous devons faire évoluer le regard des Français sur le sport, faire en sorte que chacune et chacun s'identifie à un type de pratique sportive qui lui corresponde, qui soit adaptée à son mode de vie, à ses contraintes professionnelles et familiales, en répondant à ses besoins et à ses attentes du moment.

Il faudra agir sur les lieux de pratiques, pour proposer un sport dans la ville aussi bien que dans les équipements sportifs. Il faudra agir sur les temps, pour concevoir par exemple du sport d'entreprise sur le temps de travail.

Le ministère doit ainsi être aux commandes de véritables plans de développement. Au service de tous les publics et notamment des plus éloignés de la pratique : je pense aux femmes, aux personnes handicapées, aux personnes âgées, ou encore au baby sport que nous devons développer. Et au service de toutes les politiques publiques : le sport à l'école, le sport santé, le sport en entreprise.

Ces offres doivent exister au sein des clubs et des fédérations, dans les territoires, mais comment croire que ces projets prendront forme sans une impulsion forte de la part d'un Etat stratège et partenaire ?

Pour réaliser ces grandes ambitions, il nous faudra bien sûr adapter notre organisation collective. Je compte sur vous, et je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous, pour s'investir dans cette transformation, et continuer à servir l'Etat et nos concitoyens, comme vous le faites depuis toujours dans le cadre de vos missions.

Sur la question des CTS, rien n'est encore arbitré, mais sachez que j'avancerai toujours avec vous dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif, dans le respect de vos métiers et de votre expertise.

S'agissant de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, la piste privilégiée est le rapprochement de nos services avec ceux de l'Education nationale.

Cette structuration doit favoriser le déploiement d'une politique de développement des pratiques dès le plus jeune âge de la vie, sans délaissier les politiques sportives tout au long de la vie.

Il ne s'agit pas là d'une fusion, mais d'un rapprochement. Quatre mois après mon arrivée au ministère, je suis plus que jamais convaincue de la nécessité que notre pays dispose d'une politique sportive et d'un ministère des sports.

Il en va de l'égal accès de nos concitoyens à la pratique sportive, et à tous les bienfaits qu'elle apporte en termes de condition physique et de santé, mais également d'épanouissement personnel, de création de lien humain et de cohésion sociale.

En France, c'est la volonté politique qui dessine le sport. C'est notre tradition républicaine et notre culture démocratique qui en ont décidé ainsi, et je souhaite ancrer mon action dans cet héritage.

Les politiques sportives sont dans notre société des politiques porteuses de valeur, exigeantes, et évaluées. Elles le resteront.

Je vous souhaite une nouvelle fois une bonne année 2019. Qu'elle soit pour le sport français, et pour ceux qui le servent avec passion et engagement, une belle et heureuse année !

\*\*\*